

Transmission d'informations à l'Association

Nous vous rappelons que si vous souhaitez nous faire part d'une information sur les modalités de votre prise en charge (jours, horaires d'intervention...), sur vos absences, sur vos rendez-vous nécessitant la présence d'un intervenant..., vous **devez vous-même transmettre ces informations** à notre Association :

- Soit en contactant l'Association par téléphone au 03.44.38.33.80 – du lundi au vendredi de 8h30 à 12H30 et de 14h à 17h.
- Soit en laissant un message sur le répondeur de l'Association en dehors des horaires mentionnés ci-dessus.
- Soit par mail aux adresses suivantes en fonction du pôle ou service auquel vous êtes rattaché :
 - Pôle Enfance – Famille : famille@adomicile60.fr
 - Pôle autonomie : autonomie@adomicile60.fr

Toute réclamation doit nous être adressée par courrier au siège de l'Association : Parc d'Activité Bois de Plaisance 173 rue du Chemin Croissant – 60280 Venette ou par mail à contact@adomicile60.fr

Rappel : Utilisation du N° d'urgence

L'association met à votre disposition un N° d'urgence : **03.44.38.33.88**

Ce numéro ne doit être utilisé **qu'en dehors des horaires d'ouverture de nos bureaux**. Et **uniquement** pour les **Motifs suivants** :

- **L'intervenant ne s'est pas présenté ;**
- **Vous êtes hospitalisé ou vous avez un imprévu de dernière minute qui ne vous permet pas de recevoir l'intervenant.**

Quand vous composez ce numéro, votre appel est renvoyé vers le téléphone d'une personne qui gère les urgences ; mais **votre N° de téléphone ne s'affiche pas**.

Vous devez donc **laisser votre nom et prénom et votre numéro de téléphone ainsi que l'objet de votre appel**.

La personne qui est en charge de la gestion des urgences, prendra connaissance de votre message et le traitera s'il correspond aux motifs cités ci-dessus.



ctu d'A Domicile60

Le journal des bénéficiaires d'A DOMICILE 60 Septembre 2021

Dôme

A DOMICILE 60 se modernise et met à votre disposition un espace personnel via l'application Dôme, elle vous permet d'accéder à votre planning, quand vous le souhaitez et dans un futur proche, vous pourrez également avoir accès à votre cahier de vie et à différents documents (factures, attestations fiscales...)

Une lettre d'information et un recueil de consentement vous a été transmis lors de l'envoi de votre facture du mois de juillet 2021.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ? Contactez-nous par mail à contact@adomicile60.fr ou par téléphone au **03.44.38.33.80** afin que nous puissions vous transmettre les éléments nécessaires.



Groupe de travail TMS – Troubles Musculo-squelettiques

En 2019, A DOMICILE 60 s'est engagé dans un projet de prévention des troubles musculo-squelettiques, accompagné par la CARSAT et les services de santé au travail SMTVO à Compiègne et SMIN à Noyon.

Les troubles musculosquelettiques c'est quoi ?

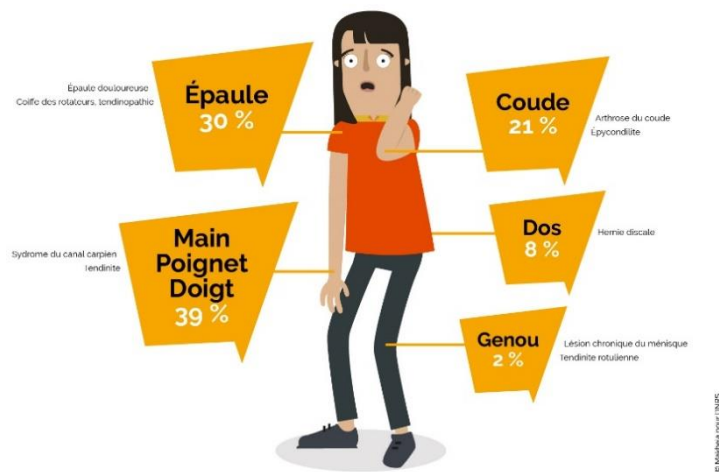
Ce sont des pathologies touchant les tissus mous péri articulaires (muscles, tendons, nerfs), générant des douleurs principalement au niveau des

poignets/mains, épaules, coudes, dos, genoux et chevilles/pieds et pouvant réduire la capacité à travailler.

L'objectif du projet est d'améliorer les conditions de travail, de réduire les contraintes physiques et de préserver la santé des aides à domicile, afin de réduire les accidents du travail et maladies professionnelles et ainsi éviter des ruptures d'accompagnement ou des changements de professionnels.

Nous reprenons ce projet suite à une interruption forcée liée à la crise sanitaire de la Covid 19, avec la mise en place de groupes de travail avec des aides à domicile qui vont se dérouler de septembre à novembre 2021. Nous vous informerons des suites données à ce projet.

LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)



CICAT 60

Le Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) délivre gratuitement et de façon neutre des informations aux personnes dans la demande.

Le CICAT est un lieu ressource de proximité sur les aides techniques. Des ateliers thématiques sont animés périodiquement à destination des professionnels et des aidants.

Pour qui ? Toute personne et/ou son entourage pour les informer et les conseiller, sans distinction d'âge, de type de handicap ou de niveau de perte d'autonomie. Le CICAT répond aux questions et aux demandes d'information par téléphone au



03 44 80 25 25

Comment ? Les professionnels du CICAT, l'ergothérapeute en particulier, effectue une évaluation des besoins et des préconisations en aides techniques.

Recycl'Aide - Le réemploi des aides techniques

C'est quoi le réemploi des aides techniques ?

Il s'agit de collecter des équipements médicaux et d'aide au maintien à domicile inutilisés ou destinés au rebut, de les reconditionner (réparation, nettoyage et désinfection) et de les proposer à la vente ou à la location à un coût réduit.

Les aides techniques ?

Tous les équipements pouvant faciliter le confort de vie et les soins à domicile des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie : Lit médicalisé, fauteuil roulant, déambulateur, lève-personne, fauteuil releveur, canne, loupe,...

Joignable au **03 44 80 25 25**.

